

LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD ET LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME DÉPLOIENT LE PLUS IMPORTANT PROJET PILOTE DE FEUX INTELLIGENTS AU QUÉBEC

Saint-Jérôme, le 16 septembre 2026 – La MRC de La Rivière-du-Nord et la Ville de Saint-Jérôme lancent un projet pilote novateur intégrant l'intelligence artificielle à la gestion des feux de circulation, dans le but d'améliorer la mobilité, de renforcer la sécurité routière et de réduire l'émission de GES lors des périodes de pointe sur son territoire.

Géré par le Centre de formation et d'innovation en transport innovant (CFI), le projet bénéficie du soutien financier de la MRC de La Rivière-du-Nord dans le cadre de son initiative Territoire laboratoire en transport innovant, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre de l'ancien volet 3 « Signature innovation » du Fonds régions et ruralité, de la Ville de Saint-Jérôme, ainsi que de Tricentris, la coop, et de la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord.

Le projet cible onze intersections stratégiques dans le secteur commercial et industriel en périphérie de la sortie 41 de l'autoroute 15, un secteur où l'achalandage en période de pointe est particulièrement élevé — dépassant largement les prévisions initiales en raison de la forte croissance démographique observée dans plusieurs municipalités de la région. Grâce à l'IA, les feux de circulation s'adapteront en temps réel aux conditions de trafic et aux comportements des usagers, favorisant ainsi une circulation plus fluide et une réduction mesurable des émissions de gaz à effet de serre causées par la congestion routière.

Pour la MRC de La Rivière-du-Nord, cette initiative confirme sa volonté d'agir comme moteur d'innovation en matière de transport sur son territoire. Son préfet, Xavier-Antoine Lalande, en explique la portée : « C'est précisément le type de projet que la MRC souhaite porter sur son territoire. Nous sommes convaincus qu'il démontrera le potentiel réel d'améliorer la fluidité de la circulation et de réduire l'empreinte environnementale liée à la congestion, tout en innovant de façon responsable. Il consolide également notre rôle de chef de file en matière de transport innovant, en faisant de notre territoire un milieu propice à l'expérimentation et au déploiement de solutions de mobilité durables et concrètes. »

Responsable de la mise en œuvre du projet, le Centre de formation et d'innovation en transport innovant en souligne les retombées attendues, au-delà de la seule technologie : « Le Centre de formation et d'innovation en transport innovant (CFI) est fier de porter ce projet concret et porteur d'avenir. Ses retombées vont bien au-delà de l'innovation technologique : elles seront aussi environnementales et sociales, avec un impact direct sur la qualité de vie des citoyens qui circulent chaque jour à ces intersections névralgiques. »

Le secteur ciblé, névralgique pour la circulation locale et régionale, est au cœur des priorités de la Ville de Saint-Jérôme. Son maire, Rémi Barbeau, précise : « À Saint-Jérôme, nous voulons que l'innovation se traduise par des améliorations concrètes dans le quotidien de la population. Le secteur retenu est névralgique pour la mobilité locale et régionale, particulièrement aux heures de pointe. Ce projet pilote nous permettra de tester une solution moderne pour fluidifier les déplacements, renforcer la sécurité routière et réduire les émissions liées à la congestion. »

Le projet reçoit également l'appui de partenaires engagés dans le développement durable de la région. Dany Dumont, directeur général de Tricentris, la coop, y voit un exemple concret des retombées à la fois environnementales et humaines que peut avoir une telle initiative : « Ce projet démontre qu'une initiative peut à la fois être bonne pour l'environnement et pour les citoyens. En améliorant la fluidité de la circulation, on réduit les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi le stress et l'anxiété associés à la congestion routière. C'est le type de projet concret et porteur que nous souhaitons soutenir par notre programme S'investir pour des communautés durables : des actions locales qui améliorent à la fois notre environnement et notre qualité de vie. »



Du côté de la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord, on insiste sur l'importance de soutenir des projets porteurs pour la communauté. Sa directrice générale, Nadia Angers, ajoute : « La Caisse est fière de s'associer à ce projet novateur, qui reflète l'importance que nous accordons aux initiatives environnementales porteuses de changement. En soutenant des projets concrets comme celui-ci, nous contribuons à générer des retombées positives et durables pour notre communauté, tout en encourageant l'innovation au service d'un avenir plus responsable. »

À propos de la MRC de La Rivière-du-Nord

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord comprend les villes et municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. La MRC est la référence auprès des citoyens et des citoyennes ainsi qu'auprès des entreprises pour un développement régional audacieux.

– 30 –

Renseignements

Kim Lambert

Conseillère main-d'œuvre et entrepreneuriat — volet communication

Tél. : 450 436-9321, poste 3230

klambert@mrcrdn.qc.ca